



TG/301/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2014-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

<p>LILAS</p> <p>Code UPOV : SYRIN</p> <p><i>Syringa L.</i></p>

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Syringa L.</i>	Lilac	Lilas	Flieder	Lila

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	13
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES.....	13
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES.....	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Syringa* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes, capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété pendant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

9 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "*British Standard 950*", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 9 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 9 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Feuille : forme (caractère 9)
- b) Fleur : type (caractère 19)
- c) Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne (caractère 28)
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

- (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

- (a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

- (+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (+)	VG Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
QN	upright	dressé	aufrecht	erguido		1
	upright to spreading	dressé à étalé	aufrecht bis breitwüchsig	erguido a extendido		2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido		3
2. (+)	VG Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Palibin	3
	medium	moyenne	mittel	media	Excellens, Xiang Xue	5
	tall	haute	hoch	alta	Luo Lan Zi	7
3. (+)	VG Plant: density of branches	Plante : densité des ramifications	Pflanze: Dichte der Zweige	Planta: densidad de las ramas		
QN	sparse	lâche	locker	laxa		1
	medium	moyenne	mittel	media		3
	dense	dense	dicht	densa		5
4. (+)	VG Plant: number of inflorescences	Plante : nombre d'inflorescences	Pflanze: Anzahl Blütenstände	Planta: número de inflorescencias		
QN	few	petit	gering	bajo	Chang Tong Bai, Zi Yun	3
	medium	moyen	mittel	medio	Luo Lan Zi	5
	many	grand	hoch	alto	Si Ji Lan	7
5. (+)	VG One-year-old shoot: color	Rameau d'un an : couleur	Einjähriger Trieb: Farbe	Rama de un año: color		
PQ	grey brown	brun grisâtre	graubraun	marrón grisáceo	Ami Schott	1
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro	Maiden's Blush	2
	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio	Fantasy	3
	red brown	brun rougeâtre	rotbraun	marrón rojizo	Agnes Smith	4
6. (*) (+)	VG Leaf: type	Feuille : type	Blatt: Typ	Hoja: tipo		
QL (a)	simple	simple	einfach	simple	Luo Lan Zi	1
	compound	composée	zusammengesetzt	compuesta		2
7. (+)	VG <u>Only varieties with leaf type: simple:</u> Leaf: depth of sinus	<u>Seulement variétés avec type de feuille : simple :</u> Feuille : profondeur du sinus	<u>Nur Sorten mit Blattform: einfach:</u> Blatt: Tiefe der Einbuchtungen	<u>Solo variedades con tipo de hoja: simple:</u> Hoja: profundidad de los senos		
QN (a)	absent or very shallow	absent ou très peu profond	fehlend oder sehr flach	ausentes o muy poco profundos	Luo Lan Zi	1
	shallow	peu profond	flach	poco profundos	Alba-plena	2
	medium	moyen	mittel	medios		3
	deep	profond	tief	profundos	Kabul	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG	Only varieties with leaf type: simple:	Seulement variétés avec type de feuille : simple :	Nur Sorten mit Blatttyp: einfach:	Solo variedades con tipo de hoja: simple:	
(+)		Leaf: number of sinuses	Feuille : nombre de sinus	Blatt: Anzahl Einbuchtungen	Hoja: número de senos	
PQ	(a)	none	aucun	keine	ausentes	1
		one	un	eine	uno	2
		two	deux	zwei	dos	3
		more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos	4
9.	VG	Leaf: shape	Feuille : forme	Blatt: Form	Hoja: forma	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	1
		medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval media	2
		narrow ovate	ovale étroite	schmal eiförmig	oval estrecha	3
		medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media	4
		narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	5
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	6
10.	VG	Leaf: shape of base	Feuille : forme de la base	Blatt: Form der Basis	Limbo: forma de la base	
(+)						
PQ	(a)	cuneate	cunéiforme	keilförmig	cuneada	1
		truncate	tronquée	abgestumpft	truncada	2
		cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	3
11.	VG	Leaf: main color of upper side	Feuille : couleur principale de la face supérieure	Blatt: Hauptfarbe der Oberseite	Hoja: color principal del haz	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	yellow	jaune	gelb	amarillo	Aurea, Lutens 1
		yellowish green	vert jaunâtre	gelblich grün	verde amarillento	Beauty of Heaven 2
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	3
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Marengo, Martha 4
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	5
12.	VG	Leaf: secondary color of upper side	Feuille : couleur secondaire de la face supérieure	Blatt: Sekundärfarbe der Oberseite	Hoja: color secundario del haz	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	none	aucune	keine	ninguna	1
		white	blanc	weiß	blanco	Chantilly Lace 2
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Golden Eclipse 3
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	4

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG	Flower bud: color	Bourgeon floral : couleur	Blütenknospe: Farbe	Botón floral: color		
	(+)						
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
14.	VG	Inflorescence: attitude	Inflorescence : port	Blütenstand: Haltung	Inflorescencia: porte		
	(+)						
PQ	(b)	upright	dressé	aufrecht	erecto	Prince Notger	1
		semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Marie Frances	2
		drooping	retombant	hängend	colgante	Nodding	3
15.	VG/ MG	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
	(*) (+)						
QN	(b)	short	courte	kurz	pequeña	Si Ji Lan	1
		medium	moyenne	mittel	media	Ethiopia, Xiang Xue	3
		long	longue	lang	larga		5
16.	VG	Inflorescence: shape	Inflorescence : forme	Blütenstand: Form	Inflorescencia: forma		
	(*) (+)						
QN	(b)	conic	conique	kegelförmig	cónica	Chang Tong Bai, Erzherzog Johann	1
		conic to cylindric	conique à cylindrique	kegelförmig bis zylindrisch	cónica a cilíndrico		2
		cylindric	cylindrique	zylindrisch	cilíndrico	Night	3
17.	VG	Inflorescence: density of flowers	Inflorescence : densité de fleurs	Blütenstand: Dichte der Blüten	Inflorescencia: densidad de flores		
	(*) (+)						
QN	(b)	very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa		1
		sparse	lâche	locker	laxa	Bretschneiden, Chang Tong Bai	3
		medium	moyenne	mittel	media	Olive May Cummings	5
		dense	dense	dicht	densa	Buffon	7
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Dawn	9
18.	VG	Flower: fragrance	Fleur : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
	(b)	absent or weak	absent ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil	Luo Lan Zi	1
		moderate	modéré	mäßig	moderada	Chang Tong Bai	2
		strong	fort	stark	fuerte	Xiang Xue	3
19.	VG	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
	(*) (+)						
QL	(b)	single	simple	einfach	simple	Chang Tong Bai, Edith Braun	1
		double	double	gefüllt	doble	Magellan	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	VG	Flower: diameter of corolla	Fleur : diamètre de la corolle	Blüte: Durchmesser der Krone	Flor: diámetro de la corola	
QN	(b)	small	petit	klein	pequeño	Si Ji Lan 1
		medium	moyen	mittel	medio	Wan Hua Zi 3
		large	grand	groß	grande	Agincourt Beauty 5
21.	VG	<u>Only varieties with flower type: double:</u> Flower: number of corolla lobes	<u>Seulement variétés avec type de fleur : double :</u> Fleur : nombre de lobes de corolle	<u>Nur Sorten mit Blütentyp: gefüllt:</u> Blüte: Anzahl Kronlappen	<u>Solo variedades con tipo de flor: doble:</u> Flor: número de lóbulos de la corola	
QN	(b)	few	petit	gering	bajo	Magellan 1
		medium	moyen	mittel	medio	Fritz 3
		many	grand	hoch	alto	Leon Gambetta Luo Lan Zi 5
22.	VG	<u>Only varieties with flower type: double:</u> Flower: distance between whorls	<u>Seulement variétés avec type de fleur : double :</u> Fleur : distance entre verticilles	<u>Nur Sorten mit Blütentyp: gefüllt:</u> Blüte: Abstand zwischen den Wirteln	<u>Solo variedades con tipo de flor: doble:</u> Flor: distancia entre verticilos	
QN	(b)	short	courte	klein	corta	Jewel, Luo Lan Zi 1
		medium	moyenne	mittel	media	2
		long	longue	groß	larga	Anne Tighe 3
23.	VG	Corolla lobe: attitude	Lobe de la corolle : port	Kronlappen: Haltung	Lóbulo de la corola: porte	
PQ	(b)	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Minuet 1
		horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	Excel 2
		recurved	recourbé	zurückgebogen	recurvado	Fraser 3
24.	VG	Corolla lobe: shape	Lobe de la corolle : forme	Kronlappen: Form	Lóbulo de la corola: forma	
PQ	(b)	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	1
		narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptica estrecha	2
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	3
25.	VG	Corolla lobe: undulation	Lobe de la corolle : ondulation	Kronlappen: Wellung	Lóbulo de la corola: ondulación	
QN	(b)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil	Heather, Alba Grandiflora 1
		medium	moyenne	mittel	media	2
		strong	forte	stark	fuerte	Edith Braun, Wan Hua Zi 3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	VG	Corolla lobe: incurving of margin	Lobe de la corolle : courbure du bord	Kronlappen: Einrollen des Randes	Lóbulo de la corola: curvado del borde hacia arriba		
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Helena Agathe Keessen	1
		weak	faible	gering	débil	Carley	2
		medium	moyenne	mittel	medio	Edith Braun, Frank Paterson	3
		strong	forte	stark	fuerte	Bailbelle	4
27.	VG	Corolla lobe: shape of apex	Lobe de la corolle : forme du sommet	Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice		
PQ	(b)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado		1
		acute	pointu	spitz	agudo		2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		3
		emarginate	émarginé	eingekerbt	emarginado		4
28.	VG	Corolla lobe: main color of inner side	Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne	Kronlappen: Hauptfarbe der Innenseite	Lóbulo de la corola: color principal de la cara interna		
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29.	VG	Corolla lobe: secondary color of inner side	Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face interne	Kronlappen: Sekundärfarbe der Innenseite	Lóbulo de la corola: color secundario de la cara interna		
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30.	VG	Corolla tube: color of outer side	Tube de la corolle : couleur de la face externe	Kronröhre: Farbe der Außenseite	Tubo de la corola: color de la cara externa		
PQ	(b)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
31.	VG	Anther: color	Anthère : couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
QL	(b)	yellow	jaune	gelb	amarilla	Audrey, Wan Hua Zi	1
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	Si Ji Lan	2
32.	MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de la floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
QN		early	précoce	früh	temprana	Chang Tong Bai	3
		medium	moyenne	mittel	media	Leonore	5
		late	tardive	spät	tardía	Ivory Silk	7

8. Explications du tableau des caractères

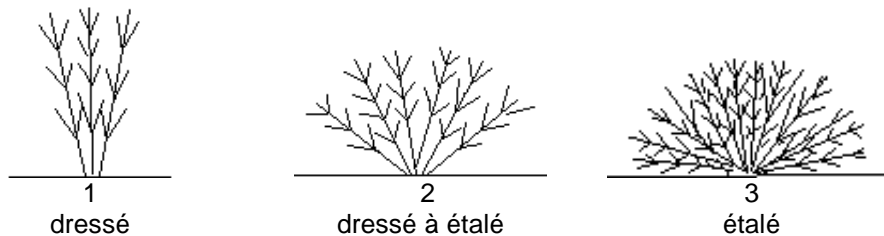
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

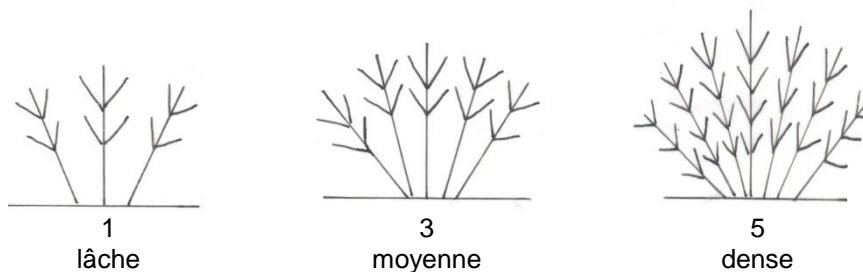
- (a) Les observations sur la feuille doivent être effectuées sur la partie médiane du rameau pendant l'année de croissance.
- (b) Les observations sur l'inflorescence doivent être effectuées sur les inflorescences de la partie médiane à la partie supérieure des rameaux lorsque 50% des inflorescences ont toutes les fleurs ouvertes. Les observations sur la fleur doivent être effectuées sur des fleurs à partir de la partie médiane de l'inflorescence. Les observations sur le lobe de la corolle des fleurs doubles doivent être effectuées sur les lobes du deuxième verticille à partir du sommet de la fleur.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

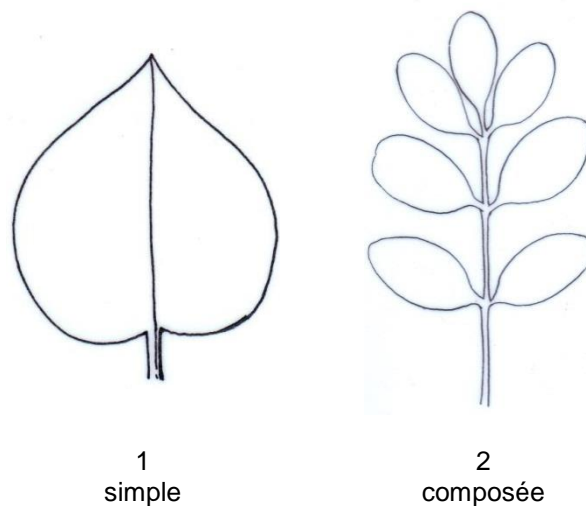
Ad. 1 : Plante : port



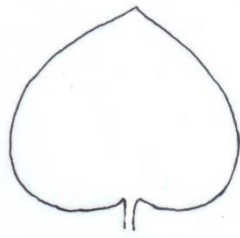
Ad. 3 : Plante : densité des ramifications



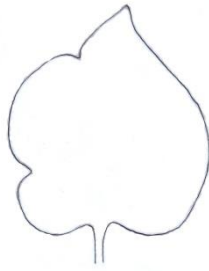
Ad. 6 : Feuille : type



Ad. 7 : Seulement variétés avec type de feuille : simple : Feuille : profondeur du sinus



1
absent ou très peu
profond



2
peu profond

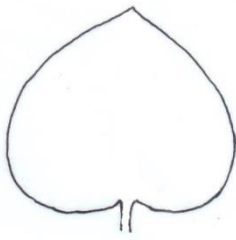


3
moyen



4
profond

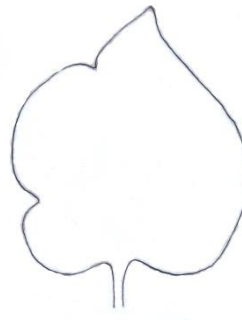
Ad. 8 : Seulement variétés avec type de feuille : simple : Feuille : nombre de sinus



1
aucun



2
un



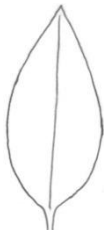

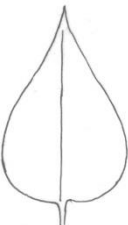


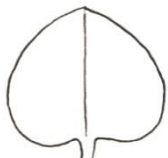
3
deux



4
plus de deux

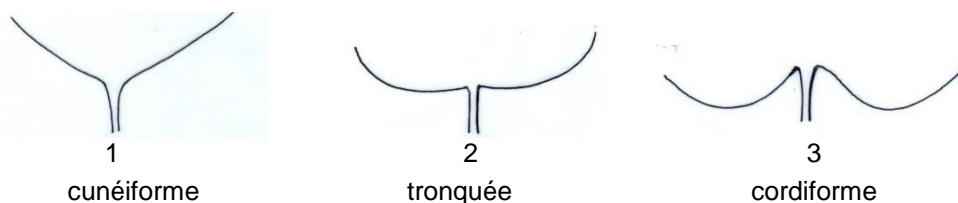
Ad. 9 : Feuille : forme

Pour les feuilles composées, le contour imaginaire doit être observé.

		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
largeur (rapport longueur/largeur) →	étroite (élevé)	 3 ovale étroite	 5 elliptique étroite	
	large	 2 ovale moyenne	 4 elliptique moyenne	 6 obovale
	large (bas) ←	 1 ovale large		

Ad. 10 : Feuille : forme de la base

Pour les feuilles composées, la foliole terminale doit être observée.



Ad. 11 : Feuille : couleur principale de la face supérieure

Ad. 12 : Feuille : couleur secondaire de la face supérieure

La couleur principale est la couleur qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire (si elle est présente) est la couleur qui occupe la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

Ad. 13 : Bourgeon floral : couleur

Les observations sur la fleur doivent être effectuées avant l'ouverture.

Ad. 14 : Inflorescence : port



1
dressé



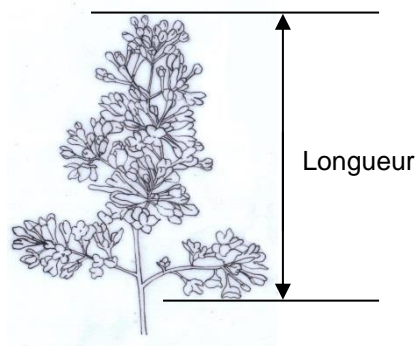
2
demi-dressé



3
retombant

Ad. 15 : Inflorescence : longueur

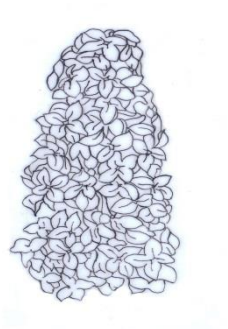
La longueur naturelle d'une inflorescence doit être observée de la fleur tombant le plus bas vers la fleur la plus haute lorsque l'inflorescence est en plein épanouissement.



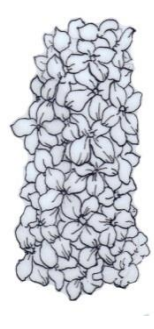
Ad. 16 : Inflorescence : forme



1
conique



2
conique à cylindrique



3
cylindrique

Ad. 17 : Inflorescence : densité de fleurs



1
très lâche



3
lâche



5
moyenne

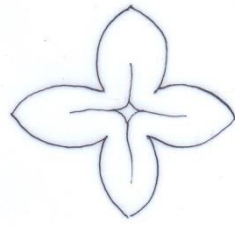


7
dense

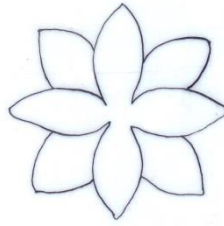


9
très dense

Ad. 19 : Fleur : type



1
simple

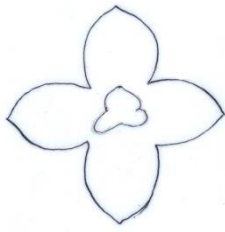


2
double

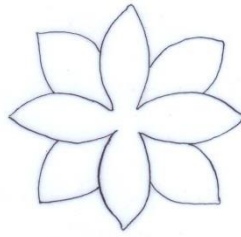


Ad. 21 : Seulement variétés avec type de fleur : double : Fleur : nombre de lobes de corolle

Au niveau 1 "petit", les lobes intérieurs ne sont pas complètement dépliés.



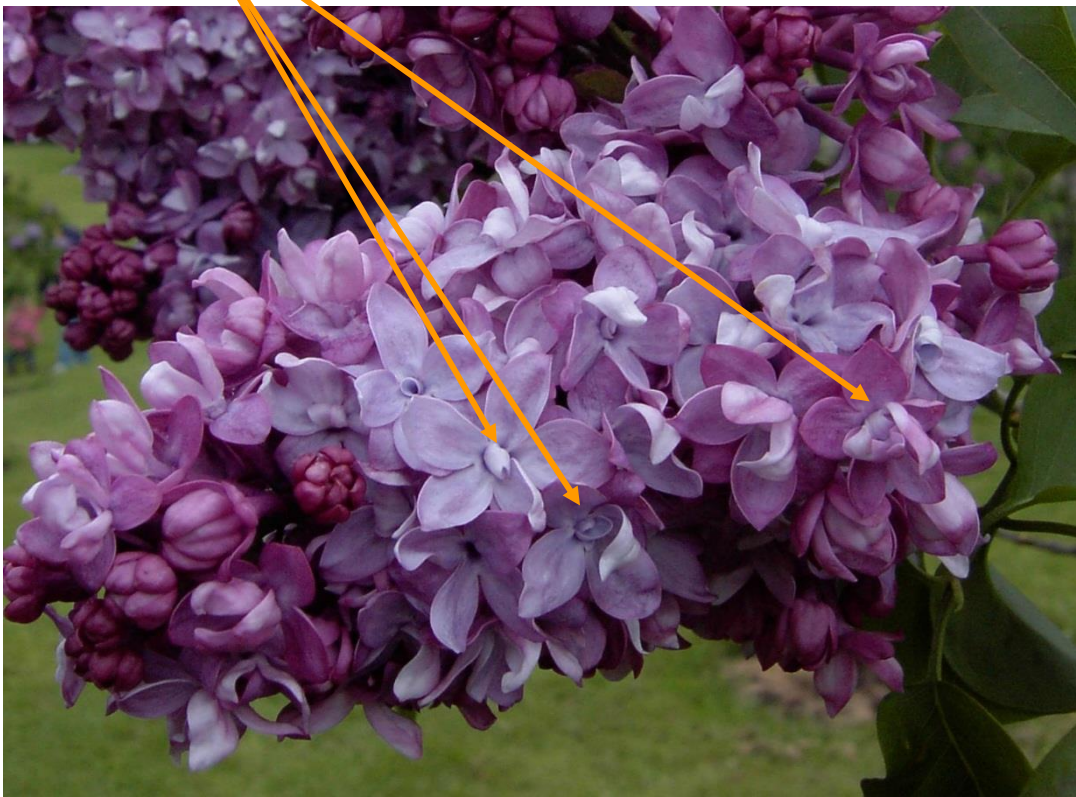
1
petit



3
moyen

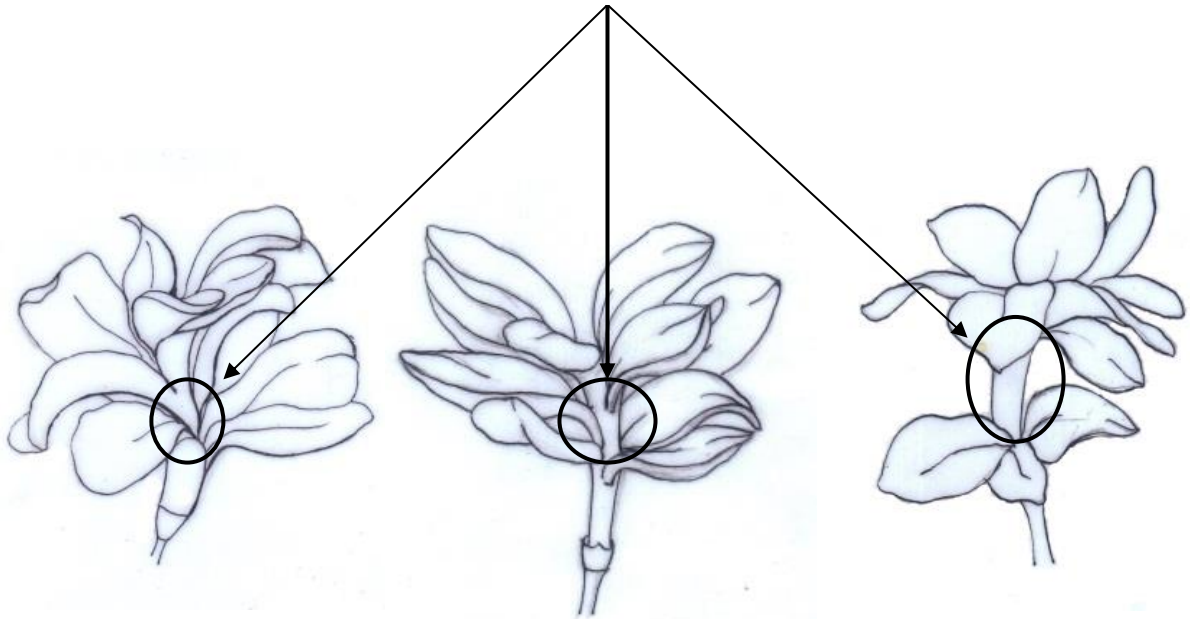


5
grand



Ad. 22 : Seulement variétés avec type de fleur : double : Fleur : distance entre verticilles

Distance entre verticilles



1
courte

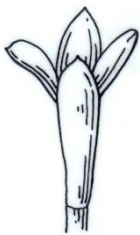


2
moyenne

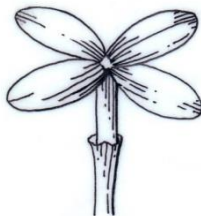


3
longue

Ad. 23 : Lobe de la corolle : port



1
demi-dressé



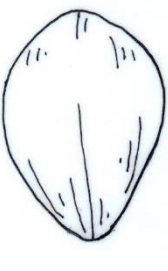


2
horizontal

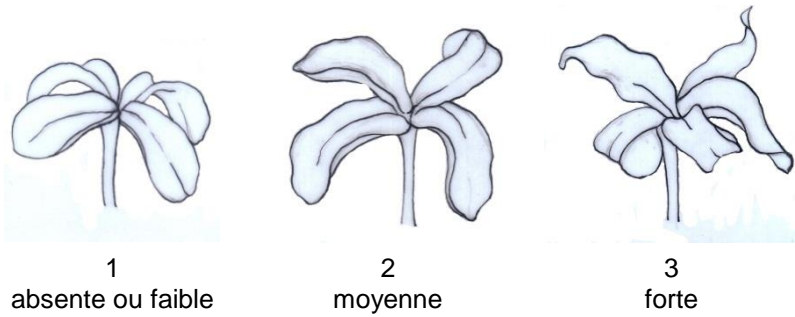


3
recourbé

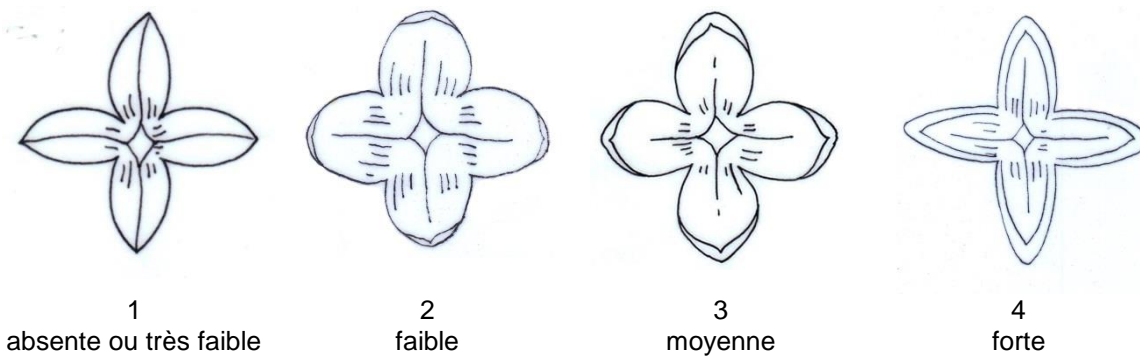
Ad. 24 : Lobe de la corolle : forme

		← partie la plus large →	
		au milieu	au-dessus du milieu
large (bas) ← largeur (rapport longueur/largeur) → étroite (élevé)	 2 elliptique étroit		
	 1 elliptique large	 3 obovale	

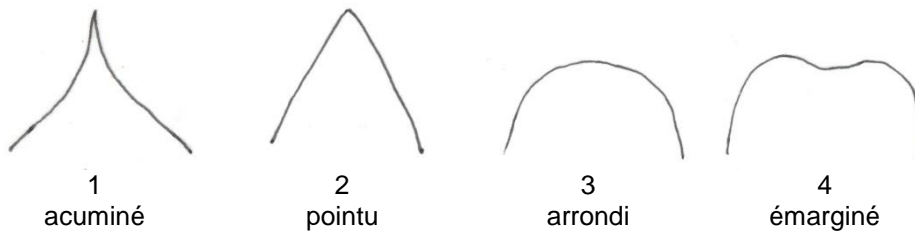
Ad. 25 : Lobe de la corolle : ondulation



Ad. 26 : Lobe de la corolle : courbure du bord



Ad. 27 : Lobe de la corolle : forme du sommet



Ad. 28 : Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne

Ad. 29 : Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face interne

La couleur principale est la couleur qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire (si elle est présente) est la couleur qui occupe la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

Ad. 32 : Époque de début de la floraison

L'époque de début de la floraison commence lorsque 5% des fleurs de toutes les plantes sont ouverts.

9. Bibliographie

Jone, FR., Fiala, L. (1988) : Lilacs- The Genus *Syringa*. Timber Press, Inc. Oregon, US

Harris, J. F., Woolf Harris, M. (1994) : Plant identification terminology: An Illustrated Glossary. Spring Lake Publishing. Payson, Arizona, US

Borzan, Ž., Holetich, C.D., Borkovic, S. (Editor), 2014: Lilacs photograph library [DVD]. HR, W.S.P.d.o.o.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1 Genre

1.1.1 Nom botanique

1.1.2 Nom commun

1.2 Espèce

1.2.1 Nom botanique
(veuillez préciser)

1.2.2 Nom commun

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obteneur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures
- b) multiplication *in vitro*
- c) autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : nombre d'inflorescences (4)		
très petit		1[]
très petit à petit		2[]
petit	Chang Tong Bai, Zi Yun	3[]
petit à moyen		4[]
moyen	Luo Lan Zi	5[]
moyen à grand		6[]
grand	Si Ji Lan	7[]
grand à très grand		8[]
très grand		9[]
5.2 Feuille : forme (9)		
ovale large		1[]
ovale moyenne		2[]
ovale étroite		3[]
elliptique moyenne		4[]
elliptique étroite		5[]
obovale		6[]
5.3 Inflorescence : longueur (15)		
courte	Si Ji Lan	1[]
courte à moyenne		2[]
moyenne	Ethiopia, Xiang Xue	3[]
moyenne à longue		4[]
longue		5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Inflorescence : forme (16)		
conique	Chang Tong Bai, Erzherzog Johann	1[]
conique à cylindrique		2[]
cylindrique	Night	3[]
5.5 Inflorescence : densité de fleurs (17)		
très lâche		1[]
très lâche à lâche		2[]
lâche	Bretschneiden, Chang Tong Bai	3[]
lâche à moyenne		4[]
moyenne	Olive May Cummings	5[]
moyenne à dense		6[]
dense	Buffon	7[]
dense à très dense		8[]
très dense	Dawn	9[]
5.6 Fleur : type (19)		
simple	Chang Tong Bai, Edith Braun	1[]
double	Magellan	2[]
5.7 Lobe de la corolle : courbure du bord (26)		
absente ou très faible	Helena Agathe Keessen	1[]
faible	Carley	2[]
moyenne	Edith Braun, Frank Paterson	3[]
forte	Bailbelle	4[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.8 i (28) Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.8 ii (28) Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne		
blanc		1[]
jaune		2[]
rose		3[]
pourpre		4[]
violet		5[]
5.9 i (29) Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face interne Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.9 ii (29) Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face interne		
blanc		1[]
jaune		2[]
rose		3[]
pourpre		4[]
violet		5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
---	---	--	---

<i>Exemple</i>	<i>Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne</i>	<i>pourpre</i>	<i>rose</i>
----------------	---	----------------	-------------

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Utilisation principale

- | | | |
|----|------------------|-----|
| a) | plante de jardin | [] |
| b) | plante en pot | [] |
| c) | fleur coupée | [] |
| d) | autre | [] |
- (veuillez préciser)

7.3.2 Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]